

*Article 21 du Règlement*

J'invite le ministre de l'Environnement (M. McMillan) à examiner la situation pour faire en sorte que nos écoliers puissent bénéficier de visites guidées dans les parcs nationaux partout dans notre pays. Je ne pense pas que ce soit trop demander au Canada.

\* \* \*

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR****L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—L'INCIDENCE SUR L'OUEST DU CANADA**

**M. Don Ravis (Saskatoon-Est):** Monsieur le Président, la plupart des analystes admettent que l'accord de libre-échange sera avantageux pour l'ouest du Canada. Depuis quatre ans, la Canada West Foundation, organisme sans but lucratif, fait des recherches approfondies à ce sujet. Son étude confirme ce que d'autres ont déjà dit, à savoir que l'accord de libre-échange est bon pour l'ouest du Canada.

D'après l'étude, 15,3 p. 100 de la population active profitera directement de l'accord de libre-échange. Fait important, ces secteurs représentent 25 p. 100 du produit intérieur brut des quatre provinces de l'Ouest. Seulement 1 p. 100 de ces secteurs seront désavantagés.

Les grands gagnants seront l'agriculture et l'énergie. Les éleveurs de bétail de l'Ouest sont considérés comme les gagnants incontestés. Dans le secteur de l'énergie, du pétrole, du gaz et de l'électricité, les producteurs sont heureux à la perspective de voir les débouchés augmenter sur le marché américain et le marché se raffermir. Le fait que l'Office national de l'énergie va relâcher ses règlements dans le cadre de l'accord de libre-échange constitue un atout pour l'économie de l'ouest du Canada.

● (1110)

Dans ma province, en Saskatchewan, les secteurs qui bénéficient directement de l'accord de libre-échange représentent 20 p. 100 du produit intérieur brut de la province et 1 p. 100 seulement des entreprises seront désavantagées.

J'exhorte donc les Canadiens de l'Ouest à se procurer une copie de ce rapport et à le lire. Il est très instructif et je crois qu'il décrit les principaux avantages que présentera l'accord de libre-échange pour l'Ouest.

\* \* \*

[Français]

**L'EMPLOI****LES AGENTS DE PLACEMENT DU GOUVERNEMENT SUR LES CAMPUS—ON DEMANDE LE MAINTIEN DES SERVICES**

**M. Gilles Grondin (Saint-Maurice):** Monsieur le Président, j'aimerais savoir si le gouvernement, par l'entremise du ministre d'État (Jeunese) (M. Charest), va finalement imposer un

moratoire pour assurer les campus et les collègues du Québec qu'ils vont recevoir le même service concernant les agents de placement du Centre d'emploi du Canada.

Jusqu'à aujourd'hui, des démarches ont été faites et il y a une certaine réévaluation du service qui est envisagée, réévaluation sur laquelle je suis d'accord, sauf que je ne voudrais pas qu'elle entraîne une diminution de la qualité des services qui sont dispensés.

Déjà, au cours des dernières années, on a assisté à une diminution du pourcentage de temps passé par les agents de placement sur les campus et dans les collèges, et j'aimerais que cette année, le gouvernement impose un moratoire pour éviter que les services soient de nouveau diminués.

\* \* \*

[Traduction]

**LE COMMERCE EXTÉRIEUR****L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—L'IMPACT SUR LA COLOMBIE-BRITANNIQUE**

**Mme Mary Collins (Capilano):** Monsieur le Président, les gens de Colombie-Britannique aiment demander au gouvernement fédéral: «Qu'avez-vous fait pour nous récemment?» Je suis heureuse de leur répondre: «L'Accord canado-américain sur le libre-échange».

La prestigieuse Canada West Foundation vient de le confirmer dans son rapport sur l'impact de l'accord de libre-échange sur l'Ouest canadien. Elle estime que, en Colombie-Britannique, les secteurs qui bénéficieront directement du libre-échange représentent 18 p. 100 du produit provincial brut tandis que 2,4 p. 100 de ces secteurs pourraient être désavantagés.

Il ressort également de ce rapport que l'accès garanti aux débouchés américains facilitera l'investissement, la production et la création d'emplois dans les secteurs comme les produits forestiers, le gaz naturel, les minéraux et les métaux précieux.

Toutes les régions de la province en bénéficieront, mais Vancouver tirera sans doute parti de sa proximité des grands marchés de la côte ouest américaine et de ses excellents services de transports à l'exportation.

Et je n'ai même pas parlé des investissements qui viendront sans doute des pays en bordure du Pacifique. En somme, l'accord de libre-échange donne à la Colombie-Britannique les moyens de mettre en valeur non seulement ses ressources naturelles, mais son capital humain.

Vous voulez mon avis? L'ouest, c'est l'avenir.